

CONDITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSOCIATION 123MOOOV

1. Coordonnées de l'adhérent

Lors de l'inscription, vous devez fournir vos **nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et adresse e-mail** pour garantir une gestion efficace de votre adhésion tout au long de l'année.

2. Tenue et aptitude sportive

La pratique des activités sportives nécessite le port d'une **tenue adaptée**. Bien que le certificat médical ne soit pas obligatoire, il est fortement recommandé pour les personnes présentant des conditions de santé particulières.

3. Cotisations et paiements

Les cotisations sont à régler selon les modalités suivantes :

- **En deux chèques maximum**, à remettre avant fin juin pour réserver votre place à la rentrée.
- **En un seul paiement en ligne** sur notre site internet. Dans ce cas, merci d'imprimer et apporter l'e-mail de confirmation, accompagné du règlement intérieur signé, lors de votre premier cours.

Important : Toute cotisation ou adhésion est due et non remboursable.

4. Ponctualité et respect des cours

- La **ponctualité** (maximum 10 minutes de retard) est essentielle pour le bon déroulement des cours.
- En cas de départ anticipé, merci de prévenir le professeur à votre arrivée.
- Les professeurs se réservent le droit d'exclure tout participant en cas de non-respect des règles.

5. Organisation des cours

Un groupe **WhatsApp** est dédié à l'organisation des séances. Ce groupe est exclusivement réservé à la confirmation de votre présence aux cours.

Pour toute autre question ou problème, contactez directement le professeur en message privé.

6. Absences

Les **cours manqués** par un adhérent ne pourront pas être remplacés ou remboursés. Une assiduité régulière est essentielle pour maintenir la dynamique du groupe et le bon fonctionnement de l'association.

7. Respect des locaux et des équipements

Chaque adhérent doit veiller au **respect des locaux et des équipements** sportifs mis à disposition. Toute dégradation, qu'elle soit volontaire ou accidentelle, sera à la charge de l'adhérent responsable.

8. Attitude envers les professeurs

Tous les adhérents doivent **respecter les professeurs et remplaçants**. Une attitude conviviale et respectueuse est indispensable pour garantir une ambiance positive.

9. Adhérents mineurs

Pour les adhérents mineurs, une **autorisation parentale** est obligatoire lors de l'inscription. Ils ne sont autorisés à participer qu'aux cours, sous la responsabilité de l'association.

10. Conditions liées au gymnase

Les cours se déroulent dans un gymnase municipal. L'association n'est pas responsable des conditions d'utilisation du gymnase, mais s'efforce d'assurer la qualité des cours.

11. Créneaux d'abonnement

Votre abonnement est valable uniquement pour le créneau choisi lors de l'inscription. Tout changement de créneau en cours d'année nécessite une autorisation préalable de l'association.

12. Interdictions concernant les municipalités

Votre abonnement ne vous autorise pas à entreprendre des démarches au nom de l'association auprès des municipalités ou d'envoyer des e-mails en leur nom. Toute tentative dans ce sens entraînera l'annulation de votre abonnement et votre exclusion.

13. Durée de l'abonnement

Les cours compris dans votre abonnement se déroulent de **septembre à fin juin**, hors vacances scolaires et jours fériés.

Cours supplémentaires

Des cours ponctuels peuvent être organisés pendant les vacances scolaires. Ils sont accessibles aux adhérents pour une **cotisation supplémentaire de 7 € par cours**, uniquement pour ceux souhaitant y participer.

Engagement de l'adhérent

Date :

Mention manuscrite : *“Lu et approuvé”*

Signature :